

BNP PARIBAS CARDIF

Société anonyme

1, boulevard Haussmann

75009 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

PricewaterhouseCoopers Audit
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

BNP PARIBAS CARDIF

Société anonyme

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société BNP PARIBAS CARDIF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BNP PARIBAS CARDIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.



Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clé n°1 – Evaluation des titres de participation

 Risque identifié	 Notre réponse
<p>Les titres de participation sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée par référence à une méthode d'évaluation multicritères fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation de flux futurs, l'actif net réévalué ou les rapports communément utilisés pour apprécier les perspectives de rentabilité et de réalisation de chaque ligne de titres.</p> <p>Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>L'activité principale de la société BNP Paribas Cardif SA est la prise de participation dans les entreprises. Compte tenu du poids des titres de participation au bilan de BNP Paribas Cardif SA, de la sensibilité des modèles utilisés aux variations de données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation de ces titres comme un point clé de notre audit.</p> <p><i>Au 31 décembre 2020, les titres de participation de BNP Paribas Cardif SA s'élèvent à 7,9 Md€ (cf. note B.4.b des annexes de BNP Paribas Cardif 2020).</i></p>	<p>Nous avons pris connaissance des processus mis en place par BNP Paribas Cardif SA pour identifier d'éventuels indices de perte de valeur et mesurer le besoin de dépréciation.</p> <p>Nous avons impliqué dans l'équipe d'audit des spécialistes en valorisation pour examiner les hypothèses utilisées pour déterminer les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini retenus ainsi que les modèles de calculs des flux de trésorerie actualisés.</p> <p>Les calculs ont été testés et les principales hypothèses (taux d'actualisation, taux de croissance...) confrontées à des sources externes.</p> <p>Les trajectoires financières préparées par la Direction de BNP Paribas Cardif SA utilisées dans le modèle ont été examinées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler qu'elles ont été approuvées par les organes compétents (conseil d'administration) de l'entité et du groupe BNP Paribas Cardif, - apprécier les principales hypothèses sous-jacentes. Ces hypothèses ont été notamment appréciées au regard des trajectoires financières élaborées au cours des exercices passés et des performances effectivement réalisées. - effectuer des analyses de sensibilité à certaines hypothèses (niveau de taux d'actualisation). <p>Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux titres de participation publiées en annexe.</p>

Point clé n° 2 - Contrôles généraux informatiques

 Risque identifié	 Notre réponse
<p>La fiabilité des systèmes d'information est clé pour BNP Paribas Cardif comme pour l'ensemble des institutions financières compte tenu de la volumétrie quotidienne des transactions traitées. Nous portons une attention particulière aux contrôles d'accès aux principaux systèmes d'information supportant la production de l'information financière ainsi qu'à la gestion des changements dans ces systèmes.</p> <p>L'appréciation des contrôles généraux informatiques et des contrôles applicatifs spécifiques aux différentes chaînes de traitement de l'information qui concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière, constitue un point clé de l'audit.</p> <p>En particulier, l'existence d'un dispositif de contrôle des droits d'accès aux systèmes d'information et de niveaux d'autorisation en fonction des profils de collaborateurs constitue un contrôle clé pour limiter le risque de modifications inappropriées du paramétrage des applicatifs ou des données qui leur sont sous-jacentes.</p>	<p>Pour les principaux systèmes concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière, les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont plus particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ compréhension des systèmes, processus et contrôles qui sous-tendent l'information comptable et financière ;▪ évaluation des contrôles généraux informatiques (gestion des accès aux applications et aux données, gestion des changements et des développements relatifs aux applications, gestion de l'exploitation informatique) sur les systèmes significatifs (notamment applications comptables, de consolidation, de rapprochement automatique) ;▪ examen du contrôle des habilitations pour la saisie des écritures manuelles. <p>Nous avons mis en place des diligences complémentaires compte tenu que certains comptes bénéficient de droits étendus dans le système et mis en œuvre des procédures complémentaires consistant principalement, selon les situations et risques identifiés, en :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'examen de contrôles compensatoires mis en place par BNP Paribas Cardif,- une augmentation de la taille des échantillons de nos tests de contrôle et substantifs (test des écritures comptables, rapprochement des caractéristiques des opérations avec les justificatifs externes tels que des contrats, avis d'opéré ou confirmations des tiers, etc.)- des travaux d'analyse de données dans un objectif d'identification et d'analyse d'opérations atypiques sur les primes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BNP PARIBAS CARDIF par l'assemblée générale du 11 mai 2012 pour Deloitte & Associés et par celle du 14 mai 2013 pour PwC

Au 31 décembre 2020, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 9ème année de sa mission sans interruption et le cabinet PwC dans la 8ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des comptes

Nous remettons au comité d'audit et des comptes un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des comptes, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Frédéric Trouillard-Mignen



Estelle SELLEM



Laurence DUBOIS

COMPTES SOCIAUX ANNUELS

BNP Paribas Cardif S.A.

31 décembre 2020



**BNP PARIBAS
CARDIF**

L'assureur
d'un monde
qui change

A.	COMPTES SOCIAUX 2020 DE BNP PARIBAS CARDIF S.A.	3
A.1	Bilan actif au 31 décembre 2020	3
A.2	Bilan passif au 31 décembre 2020	3
A.3	Compte de résultat du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	4
A.4	Hors bilan au 31 décembre 2020	5
B.	ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020	5
B.1	Activité de la Société	5
B.2	Faits marquants de l'exercice	5
B.3	Principes, règles et méthodes comptables	6
B.3.a	Principes généraux	6
B.3.b	Eléments postérieurs à la clôture des comptes	6
B.3.c	Principes comptables et modes d'évaluation	6
B.3.d	Principes comptables et modes d'évaluation du compte de résultat	7
B.3.e	Principes comptables et modes d'évaluation des engagements reçus et donnés	9
B.4	Notes sur le bilan et le hors bilan	9
B.4.a	Immobilisations incorporelles	9
B.4.b	Immobilisations financières	9
B.4.c	Créances rattachées à des participations	13
B.4.d	Prêts et autres titres immobilisés	13
B.4.e	Créances diverses	15
B.4.f	Valeurs mobilières de placement	15
B.4.g	Ecarts de conversion actif	15
B.4.h	Capitaux propres	16
B.4.i	Provisions pour risques et charges	16
B.4.j	Emprunts et dettes financières diverses	17
B.4.k	Dettes fournisseurs	18
B.4.l	Dettes fiscales et sociales	18
B.4.m	Dettes sur immobilisations	18
B.4.n	Autres dettes	18
B.4.o	Ecarts de conversion passif	18
B.4.p	Engagements hors bilan	19
B.5	Notes sur le compte de résultat	20
B.5.a	Produits et charges d'exploitation	20
B.5.b	Produits et charges financiers	20
B.5.c	Produits et charges exceptionnels	21
B.5.d	Impôts	21
B.6	Autres informations	22
B.6.a	Relations intra-groupe	22
B.6.b	Rubriques du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées	22
B.6.c	Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle	23

A. Comptes sociaux 2020 de BNP Paribas Cardif S.A.

A.1 Bilan actif au 31 décembre 2020

En euros		Montants bruts au 31 décembre 2020	Amortissements & Dépréciations	Montants nets au 31 décembre 2020	Montants nets au 31 décembre 2019
ACTIF IMMOBILISE		11 125 063 180	944 509 347	10 180 553 833	9 365 509 166
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	B.4.a	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations	B.4.b	8 851 762 065	944 509 347	7 907 252 718	7 906 866 747
Autres	B.4.b	9 832 360	-	9 832 360	9 830 776
Créances rattachées à des participations	B.4.c	58 136 168	-	58 136 168	55 678 113
Prêts et autres titres immobilisés	B.4.d	2 205 332 587	-	2 205 332 587	1 393 133 530
ACTIF CIRCULANT		204 633 544	11 269	204 622 275	132 084 547
Créances diverses	B.4.e	144 342 836	11 269	144 331 567	52 626 380
Valeurs mobilières de placement	B.4.f	46 326 804	-	46 326 804	66 394 747
Disponibilités		13 963 904	-	13 963 904	13 063 420
Charges constatées d'avance		-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION	B.4.g	945 132 004	-	945 132 004	930 224 437
TOTAL ACTIF		12 274 828 728	944 520 616	11 330 308 112	10 427 818 150

A.2 Bilan passif au 31 décembre 2020

En euros		31 décembre 2020	31 décembre 2019
CAPITAUX PROPRES	B.4.h	3 043 379 868	3 191 370 217
Capital		149 959 051	149 959 051
Primes d'émission et d'apport		2 588 434 161	2 588 434 161
Réserve légale		14 995 905	14 995 905
Report à nouveau		190 228	565 663
Résultat de l'exercice		284 926 904	1 596 688 460
Acompte sur dividendes		-	(1 164 057 135)
Provisions réglementées		4 873 619	4 784 112
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	B.4.i	27 174 612	21 902 703
Provision pour risques		15 878 920	12 364 988
Provision pour charges		11 295 692	9 537 715
DETTES		7 154 000 998	6 195 041 135
Emprunts et dettes financières diverses	B.4.j	7 047 643 857	6 096 777 973
Dettes fournisseurs	B.4.k	77 163 488	87 940 948
Dettes sur immobilisations	B.4.m	2 537 000	-
Autres dettes	B.4.n	26 656 653	10 322 214
ECARTS DE CONVERSION	B.4.o	1 105 752 635	1 019 504 095
TOTAL PASSIF		11 330 308 112	10 427 818 150

Les références renvoient aux notes annexes relatives au bilan dans lesquelles toutes les données sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

A.3 Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre

En euros		31 décembre 2020	31 décembre 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	B.5.a		
Ventes de marchandises			-
Production vendue de biens et services		-	-
Autres produits		-	-
Reprises sur provisions pour charges		-	-
Total chiffre d'affaires		-	-
Reprises sur provisions pour charges		-	17 224
Transferts de charges		-	-
Autres produits		2 073	1 524
TOTAL I		2 073	18 748
CHARGES D'EXPLOITATION	B.5.a		
Services extérieurs		(216 331 168)	(238 722 415)
Impôts et taxes		(257)	(258)
Dotations aux provisions pour charges		(5 271 907)	(3 449 887)
Autres charges de gestion courante		(193 400)	(237 275)
TOTAL II		(221 796 732)	(242 409 835)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(221 794 660)	(242 391 087)
PRODUITS FINANCIERS	B.5.b		
Revenus des titres de participation		649 473 040	835 306 761
Revenus des valeurs mobilières de placement		79 542	120 478
Autres intérêts et produits assimilés		33 741 580	29 340 617
Plus-values sur cessions de titres de placement		7 285	33 124
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation		727 480	29 671 902
Reprises sur provisions pour risques		-	568 670
Autres produits financiers		126 639 755	13 784 274
TOTAL III		810 668 681	908 825 826
CHARGES FINANCIERES	B.5.b		
Charges d'intérêts		(113 799 498)	(105 494 211)
Autres charges financières		(128 737 942)	(1 778 332)
Moins-values sur cessions de titres de placement		(319 562)	(572 173)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation		(132 002 851)	(127 447 080)
Dotations aux provisions pour risques et charges financières		-	(1 702 820)
TOTAL IV		(374 859 853)	(236 994 617)
RESULTAT FINANCIER		435 808 828	671 831 209
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		214 014 168	429 440 123
PRODUITS EXCEPTIONNELS	B.5.c		
Produits de cessions d'éléments d'actif		29 956 906	1 205 373 725
Autres produits exceptionnels		43 324	262 996
Reprises sur provisions		-	-
TOTAL V		30 000 230	1 205 636 722
CHARGES EXCEPTIONNELLES	B.5.c		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		(14 737 079)	(68 178 012)
Charges diverses		(7 992 320)	(4 321 214)
Dotations aux provisions		(89 509)	(557 723)
TOTAL VI		(22 818 908)	(73 056 949)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		7 181 322	1 132 579 773
PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (VII)		-	-
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VIII)	B.5.d	63 731 413	34 668 565
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		840 670 983	2 114 481 296
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		(555 744 080)	(517 792 836)
RESULTAT		284 926 904	1 596 688 460

Les références renvoient aux notes annexes relatives au résultat dans lesquelles toutes les données sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

A.4 Hors bilan au 31 décembre 2020

En euros		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Engagements reçus	B.4.p	781 951 280	855 963 931
Engagements donnés	B.4.p	868 275 728	991 738 407

Les références renvoient aux notes annexes relatives au hors bilan dans lesquelles toutes les données sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

B. Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

B.1 Activité de la Société

BNP Paribas Cardif a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- La souscription, l'achat, la vente de valeurs mobilières ;
- La gestion, le financement de valeurs mobilières et de biens mobiliers ou immobiliers ;
- La prise d'intérêts et de participations dans toutes affaires ou entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières et en particulier dans toutes entreprises d'assurance et de réassurance;
- Le courtage d'assurance ;
- La conception et la réalisation de logiciels informatiques ;
- Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

B.2 Faits marquants de l'exercice

L'épidémie de coronavirus, reconnue comme pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et les diverses mesures mises en place par les gouvernements et organismes de réglementation pour lutter contre sa propagation ont affecté la chaîne d'approvisionnement mondiale ainsi que la demande de biens et de services et ont de ce fait un impact important sur la croissance mondiale. Dans le même temps, les politiques budgétaires et monétaires ont été assouplies pour soutenir l'économie.

Les comptes de BNP Paribas Cardif SA sont établis sur la base de la continuité d'activité et tiennent compte des recommandations des régulateurs et normalisateurs locaux relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 notamment la recommandation ANC du 3 juillet 2020. Ils intègrent des bases de jugements et hypothèses permettant d'identifier et d'évaluer les impacts significatifs de la pandémie sur les comptes.

Les impacts de l'épidémie concernent principalement l'évaluation des placements/actifs détenus par BNP Paribas Cardif SA. Ils sont atténués en partie par la mise en action des dispositifs de gestion des risques en matière de couverture des risques financiers, et l'incidence des mesures de sauvegarde et

de soutien de l'économie mises en œuvre par les pouvoirs publics ou prévues dans la réglementation des activités d'assurance. L'estimation de ces impacts a été réalisée dans un contexte d'incertitude concernant l'ampleur des conséquences de cette épidémie sur les économies tant au niveau local que mondial.

Le 3 juillet 2020, BNP Paribas Cardif a signé un contrat pour acheter l'intégralité des actions de la SAS Karapass Courtage soit 8 millions d'euros dont deux millions sont à verser sur un compte sur séquestre. Le même jour, Karapass Courtage a acheté les actions de la société Invirtutem pour 100 millions d'euros.

La société Cargeas Assicurazioni n'a pas versé son dividende de 40 066 milliers d'euros au titre de l'année 2019 pour se conformer à la recommandation du régulateur local qui préconise un paiement en 2021.

B.3 Principes, règles et méthodes comptables

B.3.a Principes généraux

Les comptes annuels de BNP Paribas Cardif sont établis conformément au Code de commerce (articles L.123-12 à L.123-22) et aux dispositions du Plan Comptable Général tel que figurant dans le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements l'ayant modifié depuis cette date.

Les principes généraux de la comptabilité ont été appliqués en respectant notamment les règles de prudence et d'indépendance des exercices.

Les principes retenus, ainsi que les règles et méthodes appliquées, sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent.

B.3.b Eléments postérieurs à la clôture des comptes

Un protocole d'accord a été signé entre Intesa Sanpaolo Vita et BNP Paribas Cardif, pour vendre l'intégralité des titres de Cargeas Assicurazioni, pour un prix de 390 millions d'euros. La vente sera finalisée au cours du premier semestre.

B.3.c Principes comptables et modes d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les logiciels développés par BNP Paribas Cardif, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les phases de conception détaillée, de programmation et de documentation des logiciels. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Immobilisations financières

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'achat. Les titres de participation sont évalués à la clôture de l'exercice à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par référence à une valeur multicritères

fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué et les rapports communément utilisés pour apprécier les perspectives de rentabilité de chaque ligne de titre.

Lorsqu'ils sont significatifs et concernent des charges externes (honoraires de conseil, de traduction, d'apporteurs d'affaires, ...), les coûts de transaction sont incorporés au prix d'acquisition.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ; leurs frais d'acquisition sont passés en charges.

A la date de clôture, elles sont évaluées à leur valeur actuelle. Celle-ci est généralement déterminée par référence au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Lorsque cette évaluation, effectuée ligne par ligne, est inférieure à la valeur comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

BNP Paribas Cardif constitue des provisions afin de couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

B.3.d Principes comptables et modes d'évaluation du compte de résultat

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur au taux de change constaté lors de leur réalisation. A la clôture de l'exercice, les postes du bilan sont convertis en euros sur la base du dernier cours de change. Les écarts provenant de la conversion des liquidités et exigibilités sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, les différences de conversion des autres postes de créances et dettes sont inscrites dans des comptes de régularisation, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente, au passif du bilan lorsque la différence correspond à un gain latent.

Dans le cadre de la gestion globale du risque de change du Groupe BNP Paribas Cardif, les investissements dans les filiales étrangères sont couverts par la mise en place d'emprunts permanents libellés dans les devises d'expression des filiales concernées. Dans le cas où BNP Paribas Cardif n'a pas accès au marché local des capitaux, la couverture de change est faite sous la forme d'un instrument complexe combinant emprunt en dollars et vente à terme contre dollars de la devise considérée.

Les reports / déports courus à la date de clôture de l'exercice sont constatés en compte de résultat. Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2015-05, les pertes de change latentes inscrites à l'actif du bilan font le cas échéant l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le montant du notionnels des instruments de couverture excède la valeur d'utilité du titre de participation sous-jacent en devise (à hauteur de la portion de sur-couverture).

Avantages bénéficiant au personnel

Outre les avantages à court terme (salaires, congés annuels, intéressement, participation, abondement) dont la charge est refacturée à BNP Paribas Cardif par le GIE BNP Paribas Cardif et constatée dans la rubrique « services extérieurs », BNP Paribas Cardif constate dans les « charges ou produits d'exploitation » sa quote-part des variations d'engagements relatifs aux avantages consentis au personnel du Groupe BNP Paribas Cardif. Ces engagements sont constitués par :

- Les avantages à long terme qui comprennent principalement les congés rémunérés (compte épargne temps, congés d'ancienneté) et les primes liées à l'ancienneté (médailles du travail). La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués exclusivement des indemnités de fin de carrière. Conformément à la recommandation de l'ANC, les indemnités de fin de carrière sont considérées comme des avantages à prestations définies, constituant un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent). La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié, correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (actif) net, du coût des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif net sont également comptabilisés directement en résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

Charges d'exploitation

BNP Paribas Cardif n'emploie pas de salariés, l'employeur du personnel est le GIE BNP Paribas Cardif. Le GIE BNP Paribas Cardif a pour objet la mutualisation des moyens généraux du métier assurance du Groupe BNP Paribas. Il réalise des prestations de services au profit de ses membres et clients, essentiellement en matière de prestation de conseils, d'études et de recherches, de conception de logiciels métier et de mise à disposition de personnel et de matériels dans le domaine de la gestion de contrats d'assurance. Ses factures, trimestrielles, sont enregistrées en « services extérieurs ».

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

La loi de finances pour 2018 prévoyait des baisses du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) successives, étalées de 2018 à 2022.

Pour l'exercice 2020, les taux d'IS sont légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente et s'établissent ainsi : les premiers 500.000 euros de bénéfices sont imposés à 28% (sans changement par rapport à 2019), au-delà le taux s'élève à 31% (contre 33,1/3% en 2019).

A ceci s'ajoute la contribution sociale sur les bénéfices égale à 3,3% du montant de l'IS diminué d'un abattement de 763 000 euros.

BNP Paribas Cardif est membre du groupe fiscal constitué par la société tête de groupe BNP Paribas S.A et a signé le 9 décembre 2019 une nouvelle convention applicable à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La charge d'impôt est supportée par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. En cas de déficit, BNP Paribas Cardif recevra à titre définitif une somme égale à l'économie d'impôt procurée au groupe fiscal. En conséquence, BNP Paribas Cardif sera privée du report de son déficit pour la détermination ultérieure de sa charge. Cette mesure s'applique à BNP Paribas Cardif en 2020 ; la société présentant un déficit fiscal. Ce déficit a généré un produit de 63 588 milliers d'euros.

B.3.e Principes comptables et modes d'évaluation des engagements reçus et donnés

Les engagements reçus et donnés concernent principalement les engagements « de livrer » ou « de recevoir » des devises pris dans le cadre des ventes à terme mises en place en complément d'emprunts en US dollars, le tout en couverture des investissements réalisés par BNP Paribas Cardif à l'étranger (cf. § Opérations en devises en B.3.c).

B.4 Notes sur le bilan et le hors bilan

Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

B.4.a Immobilisations incorporelles

Néant.

B.4.b Immobilisations financières

Au 31 décembre 2020, les immobilisations financières nettes de provisions s'élèvent à 7 917 085 milliers d'euros et se répartissent comme suit entre France et Etranger :

En milliers d'euros	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	France	Etranger	France	Etranger
Valeur comptable des titres détenus				
Valeur brute	4 384 705	4 476 889	4 376 704	4 353 228

Valeur nette	4 342 443	3 574 642	4 334 441	3 582 256
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Tableau liste des filiales et participations de BNP Paribas Cardif

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Pays	Devise	Informations financières En devises d'origine (milliers)			Quote-part du capital détenue (en %)	REF (*)
			Capital	Capitaux propres autres que le capital	Résultats (bénéfices ou perte du dernier exercice clos)		
1. FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%							
CARDIF EL DJAZAIR	Algérie	DZD	1 500 000	745 704	NC	100,00	(1)
CARDIF SERVICES GmbH	Allemagne	EUR	25	638	(20)	100,00	(2)
CARDIF SEGUROS	Argentine	ARS	36 236	403 347	(217 443)	98,90	(1)
CARDIF SERVICIOS SA	Argentine	ARS	7 225	49 670	(29 431)	99,83	(3)
CARDIF DO BRASIL VIDA E PREVIDENCIA	Brésil	BRL	359 451	19 537	15 715	99,99	(1)
CARDIF LIMITADA	Brésil	BRL	51 655	(15 556)	NC	100,00	(1)
NCVP PARTICIPACOES SOCIETARIAS SA	Brésil	BRL	93 748	27 768	25 148	100,00	(1)
CARDIF DO BRASIL SEGUROS E GARANTIAS	Brésil	BRL	233 406	164 453	52 092	99,99	(1)
BNPPC SERVICIOS Y ASISTENCIAS LIMITADA	Chili	CLP	5 256 097	(3 132 391)	NC	99,88	(1)
BNPPC SEGUROS DE VIDA (Vie)	Chili	CLP	19 616 542	124 040 379	14 363 751	99,94	(1)
BNPPC SEGUROS GENERALES (RD)	Chili	CLP	38 245 585	137 388 545	2 211 069	99,97	(1)
CARDIF COLOMBIA SEGUROS GENERALES	Colombie	COP	311 927 463	141 331 657	18 274 613	94,89	(1)
BNPPC LIFE INSURANCE CO LTD	Corée	KRW	201 351 900	55 504 915	(11 924 306)	85,00	(1)
BNPP CARDIF GENERAL INSURANCE Co. LTD	Corée	KRW	181 174 330	(128 357 089)	NC	92,54	(1)
CARDIF IARD	France	EUR	2 000	50 633	(12 984)	66,00	(1)
CARDIF ASSURANCE RISQUES DIVERS	France	EUR	21 602	406 750	10 645	100,00	(1)
CARDIF ASSURANCE VIE	France	EUR	719 167	4 809 245	641 353	100,00	(1)
CARDIF IMPACT	France	EUR	618	(2 525)	(553)	100,00	(2)
CARDIF SERVICES	France	EUR	597	60	537	100,00	(2)
ICARE	France	EUR	4 621	17 449	7 333	100,00	(1)
NATIO ASSURANCE	France	EUR	17 136	162 338	18 038	100,00	(1)
OFFF (OFFICE FRANCAIS DES PREVOYANCES FUNERAIRES)	France	EUR	1 180	(114)	(38)	100,00	(2)
BNPPC BIZTOSITO MAGYARORSZAG	Hongrie	HUF	4 867 000	2 050 392	NC	100,00	(1)
CARDIF ELETBIZTOSITO MAGYARORSZAG	Hongrie	HUF	1 425 000	151 981	40 360	100,00	(2)
BROKER H@B S.R.L	Italie	EUR	163	0	(32)	100,00	(2)
BNPP CARDIF VITA	Italie	EUR	195 210	1 127 504	42 746	100,00	(1)
CARGEAS	Italie	EUR	32 812	282 452	29 989	100,00	(1)
CARDIF LIFE INSURANCE	Japon	JPY	41 200 000	28 254 626	3 722 966	75,00	(1)
CARDIF LUX VIE	Luxembourg	EUR	318 705	416 717	29 103	66,67	(1)
CARDIF MEXICO SEGUROS GENERALES	Mexique	MXN	1 572 321	(1 124 813)	NC	99,00	(1)
CARDIF MEXICO SEGUROS DE VIDA	Mexique	MXN	1 084 215	(490 778)	NC	99,00	(1)
CARDIF ASISTENCIA	Mexique	MXN	10 380	(4 313)	97	100,00	(2)
CARDIF SERVICIOS	Mexique	MXN	19 500	(164)	5 490	100,00	(2)
BNPPC BV	Pays Bas	EUR	403	121 744	16 225	100,00	(1)
CARDIF SERVICIOS SAC	Pérou	PEN	4 929	106	NC	99,72	(1)
BNP PARIBAS CARDIF S.A. COMPANIA DE SEGUROS	Pérou	PEN	359 052	(120 280)	NC	99,89	(1)
CARDIF POLSKA TOWARZYSTWO UBEZPIECZEN	Pologne	PLN	37 692	48 379	NC	100,00	(1)
Cardif Services SP ZOO	Pologne	PLN	1 238	3 584	2 928	100,00	(2)
Cardif Support Unipessoal Lda	Portugal	EUR	0	0	1	100,00	(2)
BNP Paribas Cardif Pojišťovna	Rep. Tchèque	CZK	1 490 000	644 238	155 964	100,00	(1)
BNPPC Services S.R.O.	Rep. Tchèque	CZK	10 800	(20 053)	NC	100,00	(1)
CARDIF PINNACLE INSURANCE HOLDING PLC (PIH)	Royaume Uni	GBP	2 230	107 707	(6 113)	100,00	(1)
INSURANCE COMPANY CARDIF	Russie	RUB	860 000	4 127 510	458 005	100,00	(1)
BNPPC POISTOVNA	Slovaquie	EUR	9 296	4 005	NC	100,00	(1)
BNP CARDIF NORDIC AB	Suède	SEK	8 445	765 742	(1 505)	100,00	(1)
PARIS MANAGEMENT CONSULTANT CPY LTD (PMC)/TSC	Taiwan	TWD	141 567	(37 889)	NC	100,00	(1)
BNP PARIBAS CARDIF HAYAT SIGORTA ANONIM SIRKETI	Turquie	TRY	18 147	46 869	NC	100,00	(1)
BNP PARIBAS CARDIF SIGORTA ANONIM SIRKETI	Turquie	TRY	34 541	146 053	NC	100,00	(1)
BNP PARIBAS CARDIF EMEKLILIK ANONIM SIRKETI	Turquie	TRY	650 122	(73 820)	54 088	100,00	(1)
PRIVATE JOINT STOCK COMPANY INSURANCE COMPANY CARDIF	Ukraine	UAH	12 736	50 412	2 215	100,00	(2)
KARAPASS COURTAËGE	France	EUR	400	5 638	NC	100,00	(1)

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Pays	Devise	Informations financières En devises d'origine (milliers)			Quote-part du capital détenue (en %)	REF (*)
			Capital	Capitaux propres autres que le capital	Résultats (bénéfices ou perte du dernier exercice clos)		
2. PARTICIPATIONS (DETENUES ENTRE 10% et 50%)							
PCA Compania de Seguros SA	Argentine	ARS	12 000	66 663	101 918	30,00	(2)
BOB-CARDIF LIFE INSURANCE COMPANY LIMITED	Chine	CNY	2 670 000	148 421	NC	50,00	(1)
CADUCEE Patrimoine	France	EUR	NC	NC	NC	20,00	
GIE BNP PARIBAS CARDIF	France	EUR	16	0	0	29,00	(1)
LIFE PLUS	France	EUR	153	2 398	(347)	24,90	(2)
POCZTYLION-ARKA POWSZECHNE TOWARZYSTWO	Pologne	PLN	25 013	15 595	948	33,33	(2)
BNPPC TCB LIFE INSURANCE COMPANY LTD	Taiwan	TWD	6 881 166	6 670 499	NC	49,00	(1)
SIAM CAPITAL MULTISERVICES	Thaïlande	THB	700	41 553	(2 287)	49,00	(2)
SIAM CHAROEN CAPITAL (SCC)	Thaïlande	THB	20 614	179 431	724	50,00	(2)

REFERENCE

(1) Données sociales au 31/12/2020

(2) Données sociales au 31/12/2019

(3) Données sociales au 30/06/2019

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations, en milliers d'euros	Filiales (détenues à + de 50%)		Participations (détenues entre 0 et 50%)	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
Brute	4 381 080	4 163 661	2 624	304 398
Nette	4 339 718	3 311 134	1 724	254 677
Montant des prêts et avances accordés	3 480	21 276	350	1 327
Montant des cautions et avals donnés	72 000	17 868	-	-
Montant des dividendes encaissés	530 913	72 318	-	6 176

Les principaux mouvements sur les titres de participations en 2020 sont les suivants :

Cardif Lux Vie

Afin de respecter les contraintes réglementaires de solvabilité, Cardif Lux Vie a procédé à une augmentation de capital souscrite à hauteur de 66 667 milliers d'euros par BNP Paribas Cardif.

BNP Paribas Cardif Emeklilik (Turquie)

Afin de financer un Front Fee signé avec TEB, BNP Paribas Cardif Emeklilik a émis des actions nouvelles pour un montant de 25 856 milliers d'euros.

BNP Paribas Cardif General Insurance (Corée)

Pour des raisons réglementaires, une augmentation de capital social d'un montant de 19 790 milliers d'euros a été réalisée par BNP Paribas Cardif General Insurance souscrite uniquement par BNP Paribas Cardif, ce qui a conduit à une augmentation de sa quote-part de détention à 92,54 %.

Cardif Mexico Seguros de Vida

Deux augmentations de capital social ont été réalisées par cette société au deuxième semestre afin de respecter les contraintes réglementaires de solvabilité pour un montant global de 17 322 milliers d'euros.

Karapass Courtage

Les titres de cette société non coté ont été achetés en totalité en juillet 2020 pour 8 millions d'euros.

Vietcombank Cardif Life Insurance

L'ensemble des titres de cette participation a été cédé au deuxième trimestre pour un prix de vente de 29 178 milliers d'euros.

B.4.c Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées aux participations s'analysent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avance au GIE BNP Paribas Cardif	37 629	35 170
Avance à BNPPC Pojist'ovna (Rép. Tchèque)	8 982	8 982
Avance à Insurance Company Cardif (Russie)	11 526	11 526
TOTAL	58 136	55 678

B.4.d Prêts et autres titres immobilisés

Ils se détaillent comme suit et présentent les caractéristiques suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
TSDI émis par Cardif Assurance Vie (France)	305 000	505 000
PSDI émis par Cardif Assurance Vie (France)	200 000	-
TSR émis par Cardif Assurance Vie (France)	855 000	516 000
TSDI émis par Cardif Assurance Risques Divers (France)	27 000	27 000
TSR émis par Cardif Assurance Risques Divers (France)	24 000	24 000
TSDI émis par Cardif Lux Vie (Luxembourg)	57 600	57 600
TSR émis par Cardif Lux Vie (Luxembourg)	157 070	157 070
TSR émis par Cardif Insurance life (Japan)	48 416	50 397
PSDI émis par BNPP Cardif Vita (Italie)	128 528	28 528
PSR émis par BNPP Cardif Vita (Italie)	350 000	-
TSR émis par Cardif IARD (France)	14 520	-
Prêts Siam Capital Multiservices (Thaïlande) *	1 327	1 453
Prêt Paris Management Consultant Company (Taiwan)	4 953	6 550
Prêt NCVP Participacoes (Brésil)	-	1 329
Prêt Cardif Limitada (Bresil)	8 946	11 072
Prêt Invirtutem	3 480	-
Prêt Life Plus	350	350
Prêt Cardif Servicio Mexique	7 377	-
Intérêts courus	11 766	6 785
TOTAL	2 205 333	1 393 134

En milliers d'euros	Nominal	Date d'émission	Date d'échéance
TSR Cardif Risques Divers	24 000	03/07/2018	03/07/2028
TSR Cardif Life insurance Japan	48 416	20/03/2018	20/03/2028
TSR Cardif Assurance Vie	516 000	03/07/2018	03/07/2028
	157 000	23/12/2020	23/12/2030
	182 000	18/12/2020	18/12/2027
TSR Cardif Lux Vie	65 735	26/11/2019	26/11/2029
	58 000	21/12/2018	20/12/2028
	33 335	22/11/2019	26/11/2026
TSR Cardif IARD	5 280	24/03/2020	24/03/2030
	9 240	08/12/2020	08/12/2030
TSDI Cardif Assurance Vie	10 000	22/12/1999	Indéterminé
	25 000	26/12/2000	Indéterminé
	270 000	18/12/2014	Indéterminé
TSDI Cardif Risques Divers	7 000	11/01/2000	Indéterminé
	20 000	22/12/2000	Indéterminé
TSDI Cardif Lux Vie	12 500	23/12/2009	Indéterminé
	9 000	25/06/2010	Indéterminé
	4 100	20/12/2010	Indéterminé
	16 000	21/12/2018	Indéterminé
	16 000	15/12/2014	Indéterminé
PSDI BNPP Cardif Vita	2 500	26/06/2000	Indéterminé
	4 028	20/12/2000	Indéterminé
	100 000	28/09/2020	Indéterminé
	14 000	27/12/2006	Indéterminé
	8 000	20/12/2007	Indéterminé
PSDI Cardif Assurance Vie	200 000	15/10/2007	Indéterminé
PSR BNPP Cardif Vita	200 000	19/03/2020	19/03/2030
	150 000	28/09/2020	28/09/2030
Prêt Cardif Limitada (Brésil)	8 946	21/02/2020	22/02/2021
Prêt Cardif Servicios (Mexique)	7 377	27/01/2020	27/01/2023
Prêts Siam Capital Multiservices Company Ltd	1 303	06/09/2012	07/09/2021
	14	11/01/2013	11/01/2018
	10	11/01/2013	11/01/2018
Prêts Paris Management Consultant Compagny (Taiwan)	2 039	03/09/2020	20/08/2021
	2 914	03/09/2020	20/08/2021
Prêt Invirtutem	3 480	03/07/2020	03/07/2022
Prêt Life Plus	350	05/12/2019	01/08/2024

(*) les deux prêts thaïlandais dont l'échéance est au 11 janvier 2018 sont toujours dans les comptes car ils n'ont pas été remboursés à ce jour.

Dans le but de respecter les marges de solvabilité de ses filiales Cardif Lux Vie, Cardif Assurance Vie, Cardif Risques Divers, Cardif IARD, Cardif Life Insurance Japan et BNP Paribas Cardif Vita, BNP Paribas Cardif a souscrit à leurs émissions de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée, de Titres Subordonnés Remboursables, de Prêts Subordonnés Remboursables et de Prêts à Subordonnées à Durée Indéterminée. Ces TSDI, TSR, PSR et PSDI portent intérêts à taux fixe ou variable.

En 2020, les contrats concluent concernent principalement des émissions de PSDI et de PSR de BNP Paribas Cardif Vita pour 450 millions d'euros d'une part, et d'autre part des émissions de TSR de Cardif Assurance Vie pour 339 millions d'euros.

Le produit des intérêts (y compris les intérêts à taux négatif des emprunts souscrits par BNP Paribas Cardif) inscrit au compte de résultat au titre de 2020 s'élève à 33 742 milliers d'euros (29 341 milliers d'euros au titre de 2019).

B.4.e Créances diverses

Elles correspondent principalement au 31 décembre 2020 :

- A la créance d'impôt sur les sociétés sur le déficit 2020, vis-à-vis de la tête de groupe d'intégration fiscale pour 63 588 milliers d'euros;
- Aux appels de marges payés pour les instruments financiers à terme (FX Forward) pour 34 040 milliers d'euros;
- Aux intérêts échus en 2020 et reçus en 2021 pour 3 220 milliers d'euros.
- Au dividende à recevoir de Cargeas Assicurazioni pour 40 066 milliers d'euros.

B.4.f Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euro, au 31 décembre	2020			2019
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
Obligations	35 170	-	35 170	-
OPCVM	11 157	-	11 157	66 395

Au 31 décembre 2019, dans la rubrique « OPCVM », il y avait deux obligations cotées souveraines pour 35 228 milliers d'euros. Ces titres ont été remboursés en 2020 et une nouvelle OAT à 0% (échéance 25 mai 2021) a été acquise et classée dans le poste adéquat.

B.4.g Ecarts de conversion actif

Ces écarts de conversion portent sur les dettes et créances suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Financements permanents en devises des titres de participation	940 761	928 589
Prêts et dépôts de garantie	4 371	1 635
TOTAL	945 132	930 224

Les écarts de conversion relatifs aux financements permanents en devises s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dollar	799 170	790 580
Livre sterling	81 312	81 112
Couronne tchèque	3 814	2 704
Zloty polonais	1 499	1 496
Livre Turquie	2 024	2 024
Peso mexicain	5 513	5 513
Couronne suédoise	2 191	2 191
Yen	44 968	42 662
Autres	270	308
TOTAL	940 761	928 589

B.4.h Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Affectation du résultat 2018	Augmentation Réduction de capital	Dotation	Résultat 2019	31 décembre 2019
Capital	149 959	-	-	-	-	149 959
Prime d'émission	2 582 660	-	-	- 399 891	-	2 182 769
Prime d'apport	405 665	-	-	-	-	405 665
Réserve légale	14 996	-	-	-	-	14 996
Report à nouveau	373 530	(372 965)	-	-	-	566
Provision réglementée	4 226	-	-	558	-	4 784
Résultat de l'exercice	319 347	(319 347)	-	-	1 596 688	1 596 688
Acompte sur dividende	(572 969)	572 969	-	-	(1 164 057)	(1 164 057)
TOTAL	3 277 415	(119 343)	-	(399 333)	432 631	3 191 370

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Affectation du résultat 2019	Augmentation Réduction de capital	Dotation	Résultat 2020	31 décembre 2020
Capital	149 959	-	-	-	-	149 959
Prime d'émission	2 182 769	-	-	-	-	2 182 769
Prime d'apport	405 665	-	-	-	-	405 665
Réserve légale	14 996	-	-	-	-	14 996
Report à nouveau	566	(375)	-	-	-	190
Provision réglementée	4 784	-	-	90	-	4 874
Résultat de l'exercice	1 596 688	(1 596 688)	-	-	284 927	284 927
Acompte sur dividende	(1 164 057)	1 164 057	-	-	-	-
TOTAL	3 191 370	(433 007)	-	90	284 927	3 043 380

Le capital social est divisé en 62 482 938 actions, le nominal de chaque action est de 2,4 euros. Les dividendes à distribuer au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 1 597 063 895 euros dont une partie a été prélevé sur le report à nouveau.

Aucun acompte n'a été versé en 2020.

Enfin, la dotation aux provisions réglementées est constatée au titre des amortissements dérogatoires des frais d'acquisitions des entités suivantes : Cargéas (Italie) pour 71 milliers d'euros et Natio Assurance (France) pour 19 milliers d'euros.

B.4.i Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Dotations 2020	Reprises 2020	31 décembre 2020
Provisions pour risques	12 365	3 514	-	15 879
Provision pour litiges personnel	8 642	(5 486)	-	3 156
Provision sur titres	3 665	-	-	3 665
Provision risque filiale	58	9 000	-	9 058
Provisions pour charges	9 538	1 758	-	11 296
Provision pour retraite	3 312	1 461	-	4 773
Provision pour avantages à long terme	6 226	297	-	6 523
TOTAL	21 903	5 272	-	27 175

La rubrique « Provision pour retraite » matérialise les engagements de BNP Paribas Cardif en matière d'avantages postérieurs à l'emploi (Indemnités de fin de carrière).

La rubrique « Provision pour avantages à long terme » comprend principalement la quote-part des engagements de BNP Paribas Cardif envers les salariés du Groupe BNP Paribas Cardif en termes de congés rémunérés (Compte Epargne temps, congés d'ancienneté) et de primes liées à l'ancienneté (médailles du travail).

B.4.j Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent les éléments suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Couvertures permanentes de titres de participation (a)	954 768	995 558
TSR (b)	2 590 000	1 880 000
TSDI (b)	1 450 000	2 160 000
Dettes à court terme	2 046 969	1 043 610
Intérêts courus et primes d'émission	5 908	17 610
TOTAL	7 047 644	6 096 778

Les couvertures permanentes (a) s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dollar	705 391	773 205
Couronne tchèque	57 060	38 558
Forint hongrois	23 172	24 136
Livres sterling	143 025	159 659
Zloty polonais	18 742	-
Peso mexicain	7 377	-
TOTAL	954 768	995 558

Les TSR et TSDI (b) se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	Nominal	Date d'émission	Date d'échéance	Type de taux
TSR	760 000	26/09/2017	26/09/2047	Euribor3m + 268 bps
TSR	710 000	29/09/2017	29/09/2047	Euribor3m + 273 bps
TSR	170 000	14/12/2017	17/12/2047	Euribor3m + 180bps
TSR	750 000	29/11/2017	29/11/2024	Taux fixe 1%
TSDI	450 000	27/06/2019	27/06/2029	Euribor3m + 4,20%
TSR	200 000	27/06/2019	27/06/2049	Euribor3m + 2,72%
TSDI	1 000 000	25/11/2014	Indéterminé	4,032% jusqu'au 24/11/25 puis Euribor3m + 3,93%
TOTAL	4 040 000			

BNP Paribas Cardif a émis quatre TSR, pour une valeur nominale totale de 1 840 millions d'euros et un TSDI d'un montant de 450 millions d'euros, souscrits par BNP Paribas SA. Ils peuvent être remboursés en totalité au pair au bout de 10 ans. Un reclassement a été opéré par rapport aux comptes annuels de 2019 pour le TSDI classé à tort en TSR.

Le TSR d'une valeur nominale de 750 millions d'euros, émis par BNP Paribas Cardif sur le marché du Luxembourg, pourra être remboursé à l'issue d'une période de 5 ans.

Le TSDI de 1 milliard d'euros émis par BNP Paribas Cardif pourra faire l'objet d'un remboursement anticipé au pair au bout de onze ans. Ce titre peut également être remboursé à tout moment au pair en cas de changements réglementaires ou de survenance de circonstances nouvelles.

En cas de liquidation de la société émettrice, le remboursement de l'ensemble de ces titres et prêts n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires.

B.4.k Dettes fournisseurs

La dette concerne principalement un montant à payer de 58 003 milliers d'euros au GIE BNP Paribas Cardif, Groupement de moyens du Métier Assurance.

B.4.l Dettes fiscales et sociales

Néant.

B.4.m Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations concernent principalement le montant restant à payer pour l'achat des titres de la société Karapass Courtage.

B.4.n Autres dettes

Les autres dettes sont constituées principalement :

- Du montant des dépôts courus sur les ventes à termes de devises (position débitrice de 2 142 milliers d'euros contre une position débitrice de 8 737 milliers d'euros au titre de 2019) ;
- Du montant des intérêts échus à payer sur les TSR et TSDI de 21 614 milliers d'euros réglés en 2021;
- Des charges à payer à Cardif Lux Vie pour 7 185 milliers d'euros.

B.4.o Ecart de conversion passif

Les écarts de conversion portent sur les dettes et créances suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Couvertures permanentes en devises de titres de participation	1 105 599	1 018 867
Autres	153	637
Total	1 105 753	1 019 504

Les écarts de conversion sur couvertures permanentes en devises s'analysent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dollar	952 563	879 614
Livre sterling	107 509	97 657
Autres	45 528	41 597
Total	1 105 599	1 018 867

B.4.p Engagements hors bilan

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Engagements donnés	868 276	991 738
Contregarantie donnée à BNP Paribas SA	72 000	72 000
Contregarantie donnée à Cardif Mexico Seguro Generales	6 000	6 000
Contregarantie donnée à BNPPC BV	79	79
Contregarantie donnée à Cardif non life Japan	11 790	12 272
Contregarantie donnée à Cardif Lux Vie	-	80 000
Autres engagements donnés	778 407	821 388
Engagements reçus	781 951	855 964
Déport sur ventes à terme de devises	(4 886)	(14 743)
Contregarantie reçues de Cardif Assurance Vie	72 000	72 000
Autres engagements reçus	714 837	798 707

Les autres engagements donnés et reçus concernent principalement les engagements « de livrer » ou « de recevoir » des devises pris dans le cadre des ventes à terme mises en place en complément d'emprunts en US dollars. (Cf. note B.4.j du bilan).

B.5 Notes sur le compte de résultat

Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

B.5.a Produits et charges d'exploitation

Le poste « *Services extérieurs* » comprend principalement les prestations de services rendues par le GIE BNP Paribas Cardif (210 173 milliers d'euros en 2020 contre 215 071 milliers d'euros en 2019).

B.5.b Produits et charges financiers

Les produits financiers sont essentiellement des dividendes des filiales et des participations.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Natio Assurance (France)	-	52 436
Cardif Assurance Vie (France)	493 079	563 198
OFPF (Office Français des Prévoyances Funéraires)	-	155
BNP Paribas BV (Pays-Bas)	18 905	23 809
Cardif Lux Vie (Luxembourg)	-	1 100
BNPPC Poistovna (Slovaquie)	-	1 479
Cardif Assurance Risques Divers (France)	27 516	78 079
SBI Life Insurance Company Ltd (Inde)	-	1 987
BNPPC Biztosito Magyarorszag (Hongrie)	-	1 659
BNPPC Life Insurance Co Ltd (Corée)	-	1 490
Cardif Polska (Pologne)	-	1 410
BNPPC Pojist'ovna (Rép. Tchèque)	-	7 353
Cardif Seguros SA (Argentine)	-	3 892
Cardif do Brasil Vida e Previdencia SA (Brésil)	14 642	16 639
CARDIF Eletbiztosito Magyarorszag (Hongrie)	-	211
CB (UK) Limited	-	1 003
Cardif servicios (Mexique)	-	42
NCVP Participacoes Societarias AS (Brésil)	3 507	3 294
Cardif Mexico Seguros de vida	-	272
Cardif El Djazair (Algérie)	-	2 614
Insurance Company Cardif (Russie)	-	1 870
Cardif Colombia Seguros Generales (Colombie)	-	10 516
BNPPC Hayat Sigorta (Turquie)	-	6 099
Cardif Services (France)	537	231
BNPPC TCB Life Insurance Company (Taiwan)	6 176	2 668
Cardif Servicios (Colombie)	168	-
Private Joint Stock Company Insurance Company Cardif	330	-
Cardif Pinnacle Insurance Holding	14	-
BNPP Cardif Seguros Generales (Chili)	23 883	-
Icare	9 781	2 385
Cargeas (Italie)	40 067	35 713
Cardif Life Insurance (Japon)	10 870	13 703
TOTAL	649 473	835 307

Les charges financières comprennent aussi des dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation pour un total de 132 003 milliers d'euros en 2020 (contre 127 447 milliers d'euros en 2019).

Celles-ci portent principalement sur :

- Cardif Polska pour 19 187 milliers d'euros;
- BNPP Cardif Life Insurance Co Ltd pour 29 986 milliers d'euros;
- Cardif Mexico Seguros De Vida pour 25 687 milliers d'euros.

Les produits financiers contiennent des reprises de provision pour dépréciation des titres de participation pour 727 milliers d'euros en 2020 (contre 29 672 milliers d'euros en 2019).

Enfin les postes « *Autres produits financiers* » et « *Autres charges financières* » sont constitués principalement des écarts de change comptabilisés en résultat pour une charge nette de 1 893 milliers d'euros.

B.5.c Produits et charges exceptionnels

Ventilation des opérations exceptionnelles

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits exceptionnels :		
Produits de cession des éléments d'actif	29 957	1 205 374
Autres	43	263
Total	30 000	1 205 637
Charges exceptionnelles :		
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	(14 737)	(68 178)
Autres	(8 082)	(4 879)
Total	(22 819)	(73 057)

Les produits et charges exceptionnels comprennent principalement la plus-value de cession des titres Vietcombank Cardif Life Insurance à FWD Bermuda au deuxième trimestre pour un montant de 15 713 milliers d'euros et une charge exceptionnelle de 7 992 milliers d'euros au titre de charge à payer à Cardif Lux Vie.

B.5.d Impôts

Le produit d'impôts sur les bénéfices est constitué presque intégralement du crédit d'impôt de 63 588 milliers d'euros (contre 34 526 milliers d'euros en 2019).

B.6 Autres informations

B.6.a Relations intra-groupe

Les comptes annuels de BNP Paribas Cardif sont consolidés par BNP Paribas S.A. selon la méthode de l'intégration globale. Au 31 décembre 2020, le pourcentage d'intérêt de BNP Paribas S.A. dans BNP Paribas Cardif s'élève à 99,99 %.

B.6.b Rubriques du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Part avec les entreprises liées	Total 2020	Pourcentage du total
Immobilisations financières			
Participations	7 907 253	7 907 253	100
Autres Participations	1 002	9 832	10
Créances rattachées à des participations	58 136	58 136	100
Prêts et autres titres immobilisés	2 205 333	2 205 333	100
Créances diverses	109 055	144 332	76
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses	5 296 623	7 047 644	75
Dettes fournisseurs	77 163	77 163	100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	537	2 537	21
Autres dettes	19 157	26 657	72
Produits financiers			
Revenus des titres de participation	649 473	649 473	100
Autres produits financiers	34 469	161 196	21
Charges financières			
Charges d'intérêts et autres charges financières	72 437	242 537	30
Moins-values et provisions financières	132 003	132 322	100

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché selon les critères rappelés ci-dessous.

Les conditions sont considérées comme « normales » lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par la société dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés du même secteur.

B.6.c Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle

Créances

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2020	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	58 136	37 629	20 508
Prêts et autres titres immobilisés	2 205 333	26 991	2 178 341
Créances diverses	144 332	144 332	-
Total créances	2 407 800	208 951	2 198 849

Dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2020	A un an au plus	A plus d'un an et à cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières diverses	7 047 644	3 010 985	746 659	3 290 000
Dettes fournisseurs	77 163	77 163	-	-
Dettes sur immobilisations	2 537	2 537	-	-
Autres dettes	26 657	26 657	-	-
Total dettes	7 154 001	3 117 342	-	3 290 000